AZA 3000 Berne 6 Journal PP Mutations: Case postale, 3000 Bern 6

N° 17

30 août 2012

# Le journal du Syndicat du personnel des transports CONTACT SE LE journal du Syndicat du personnel des transports

tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58, e-mail: contact@sev-online.ch, Internet: www.sev-online.ch

#### **TransRUN: votation**

Les Neuchâtelois s'apprêtent à voter sur l'avenir de leurs transports publics, à fin septembre.

Page 8



#### Facebook : le monde change

Des nouveaux médias et de nouvelles habitudes entraînent logiquement de nouveaux cas de protection juridique. Le point avec notre service de protection juridique.

Page 17



#### **Francis Blaser**

Après plusieurs sérieux ennuis de santé, cet ancien visiteur aux CFF peint et écrit, pour sa survie. Page 20

Le comité SEV a décidé d'augmenter les cotisations dès 2013

# Fr. 2.40 contre le déficit

Le comité SEV a décidé d'augmenter de 2 francs 40 la cotisation de base au syndicat dès l'année prochaine. Cette décision a suscité de grosses discussions. Ce qui a été décisif, ce sont finalement les comptes présentés par Aroldo Cambi, le nouvel administrateur des finances : celui-ci a expliqué au comité que les comptes d'exploitation bouclent depuis plusieurs années avec quelques centaines de milliers de francs de déficit et que les revenus annexes ne sont pas en mesure de combler ces pertes. Cambi estime que l'augmentation décidée permettra d'équilibrer les comptes.

Pages 2–3



Le montant de la cotisation de base au SEV augmentera de 2 francs 40 par mois dès 2013.

#### **MANIF LE 22 SEPTEMBRE**

Dans environ trois semaines aura lieu la grande manifestation de l'industrie à Berne, pour une Suisse créatrice d'emplois.

Le SEV y prendra part en nombre. Dans ce numéro, on vous explique en quoi cette manifestation est importante et pourquoi il est essentiel de se mobiliser.

Nous appelons tous les collègues à venir à Berne ce samedi-là, pourquoi pas en famille.

Pages 6 et 7

Le SEV a visité la sellerie d'Anyway Solutions à Quartino

### Productif malgré les douleurs

Les CFF exploitent une sellerie à Quartino au Tessin. Un sac en cuir y est actuellement produit, en exclusivité pour les



membres SEV qui participeront à la campagne de recrutement 12-12-12 (il faut recruter au moins huit membres). C'est le seul moyen de l'obtenir!

La particularité de l'atelier : ce sont presque exclusivement des hommes à capacité réduite qui y travaillent, dans le cadre du programme de réintégration des CFF Anyway Solutions. Une délégation du syndicat a visité les locaux.

pmo/Hes

Dossier pages 10 à 12

#### FDITO

#### CONDITION SINE QUA NON : LE CONTRÔLE DES COÛTS

A mon arrivée au SEV, j'ai trouvé une organisation en bonne santé, dans des conditions financières stables. Un point toutefois peu satisfaisant : le SEV travaille régulièrement, depuis des années, avec un déficit d'exploitation, c'est-à-dire que les recettes d'exploitation ne couvrent pas les dépenses d'exploitation. Afin de combler ce déficit, d'importants montants étaient nécessaires, montants que le marché ne permet pas d'obtenir. J'en conclus qu'on a puisé petit à petit dans les réserves (sans une petite correction des cours) et que le SEV s'est ainsi affaibli. J'ai également constaté qu'il y a une réelle sensibilisation aux coûts au sein de la direction et qu'on y parle beaucoup de mesures d'économies. Je soutiendrai cette vision des choses et l'encouragerai, car le contrôle des coûts est la condition sine qua non pour un développement sain. Le SEV doit néanmoins également se donner des perspectives de développement et rester une organisation forte, qui agit au niveau national et qui offre des prestations de grande qualité à ses membres. Cela a un prix, mais ça paie à long terme : force dans les négociations, présence et identité. Dans ce sens, je suis content de la décision du comité d'augmenter la cotisation de membre de manière modérée. Nous sommes ainsi mieux préparés pour les défis à venir et pouvons regarder confiants vers l'avenir.

Aroldo Cambi, administrateur des finances SEV

#### **EN VITESSE**

#### REMONTÉES **MÉCANIQUES**

Le SEV et les Remontées Mécaniques Suisses (RMS) négocient une convention collective de travail. Lors de son assemblée générale du 23 août à Fribourg, RMS ont présenté à ses membres la procédure de participation. La branche des remontées mécaniques ne dispose actuellement pas de contrats cadres en matière de personnel, valables dans l'ensemble du pays. Suite à la demande du SEV visant la création d'une réglementation pour la branche, le comité de RMS a décidé, il y a deux ans, d'examiner ce thème en profondeur. RMS et le SEV élaborent actuellement une solution de branche, poursuivant un but commun : créer des conditions d'engagement modernes et juridiquement conformes dans la branche des remontées mécaniques. tout en standardisant judicieusement les éléments spécifigues à la branche qui ne sont pas réglés dans la loi. Un projet de CCT-cadre a vu le jour et prévoit que le contrat s'applique à toute entreprise membre exploitant des installations avec une concession fédérale; les petites entreprises qui n'exploitent que des téléskis ou des petites installations ne seraient pas soumises à la CCT. Le comité de RMS soutient le projet de convention sur le fond. L'assemblée générale pourra vraisemblablement se prononcer sur la CCT I'an prochain.

#### LE TRAVAIL GRATUIT. C'EST FINI!

C'est une longue histoire qui vient de s'achever à Zurich. avec un succès du SSP. L'OFT demande à l'entreprise VBZ (transports zurichois) de tenir compte des temps de marche comme temps de travail.

Les chauffeurs de bus et de trams zurichois « offraient » sans le vouloir les temps de marche à leur entreprise. C'est désormais fini! Après une plainte déposée à fin 2008 et de multiples épisodes, l'OFT a tranché: l'entreprise devra compter chaque temps de marche comme temps de travail. Beau succès et bel exemple à suivre ...

La cotisation de base au SEV augmente de 2 francs 40 par mois dès 2013

# Une augmentation nécessai

La cotisation de base au SEV se montera à 30 francs 40 par mois dès janvier prochain. Le comité a pris cette décision afin de stabiliser la situation financière à long terme.

Rarement dans la courte histoire du comité SEV, un sujet n'avait autant fait causer. En juin encore, Ruedi Hediger, l'ancien administrateur des finances, avait expliqué la situation. Il était déjà clair à ce moment-là qu'il n'était plus question d'augmentation de cotisation modulaire, puisqu'aucun module n'avait convaincu lors de la consultation. Un déficit structurel avait par contre été mis en évidence.

C'est sur cela que s'est appuyé Aroldo Cambi, devenu entretemps l'administrateur des finances, dans son argumentation. Il a expliqué comment il juge la situation financière du SEV. Pour lui, les comptes d'exploitation ne sont pas satisfaisants : il y a eu des déficits entre 400 000 et 900 000 durant les cinq dernières années. Les rentrées financières ont permis de boucler avec des chiffres noirs par deux fois, mais on est restés dans les chiffres rouges trois fois. « Nous devons équilibrer le résultat d'exploitation, car nous ne pouvons

#### Bilan semestriel

L'administrateur des finances, Aroldo Cambi, a présenté le bilan semestriel au comité, avant la décision sur l'augmentation de cotisation. Celui-ci correspond quasiment à l'année précédente en ce qui concerne le résultat d'exploitation, en revanche les dépenses sont de 600 000 francs plus élevées pour diverses raisons. Selon Cambi, il s'agit là de coûts extraordinaires, uniques, qui ne sont pas inquiétants. A noter que l'évolution des marchés financiers a provoqué

une amélioration et on a pu compter avec 500 000 francs de plus que l'année précédente. Le résultat final est un déficit de 200 000 francs. Le deuxième semestre devrait être meilleur puisqu'on devrait atteindre un déficit entre 200 000 et 400 000 francs sur toute l'année. Aroldo Cambi a profité de ce premier bilan pour exposer son point de vue sur la situation financière du syndicat. Avec son expérience dans deux organisations à but non lucratif, il constate que le SEV a une bonne base au niveau du

capital, par rapport au chiffre d'affaires, ce qui est le cas dans des organisations du genre. Il explique que la direction, à sa prise de fonction, a revu le règlement des placements. Par exemple, aucun placement ne se fera dans des entreprises qui fabriquent du matériel de guerre. Les placements sont selon lui orientés « stabilité ». La grande part d'obligations est une bonne chose à la base. mais avec la situation actuelle des taux, elle est sujette à des pmo/Hes fluctuations.

compter sur des rentrées annexes », a estimé Cambi.

#### Une baisse des coûts comme objectif à long terme

Plusieurs étaient d'avis que le SEV devait d'abord revoir ses coûts à la baisse avant d'envisager une augmentation des cotisations. Cambi a expliqué avoir cherché des possibilités de diminuer les coûts. « Mais cela ne suffit pas à équilibrer le budget. Si nous voulons diminuer les coûts fortement, cela n'ira pas sans diminution des prestations pour les membres. »

Le président Giorgio Tuti a abondé dans son sens : il s'agit d'un objectif à long terme, de chercher à baisser les coûts.

Durant la discussion, il a vite été clair que beaucoup de membres du comité considèrent l'augmentation comme inévitable. Mais plusieurs orateurs ont rappelé que les sections et assemblées de délégués avaient refusé l'augmentation des cotisations dans le cadre de la consultation. Il y a donc une contradiction selon le président central: d'une part, la base a donné un signal net contre une augmentation et d'autre part, on ne peut ignorer les arguments de la direction. Plusieurs orateurs ont aussi souligné que les syndicats concurrents perçoivent des cotisations moins élevées. C'est un sujet sensible lors du recrutement, car la qualité des prestations SEV n'arrive pas encore à faire la différence à ce moment-là.

#### Plusieurs années tranquilles

L'argument qui a su convaincre est le fait que la situation financière du SEV se stabiliserait ainsi pour un moment. « Avec 1 franc 60, on aurait eu cinq ans de bon, avec 2 francs 40, on en a sept », souligne Cambi. Un premier vote a nettement conclu sur une augmentation, seules les sous-fédérations LPV. TS et PV ont voté contre. Le choix du montant a été plus difficile: le montant de 2 francs 40 a été choisi par 29 voix contre 21, grâce aux voix de Travaux, SBV, ZPV, VPV, VPT, Jeunesse et Migration.

#### Thèmes syndicaux

# Comité : divers accords à signer

- Le comité a accepté pour signature les nouvelles réglementations sectorielles sur la durée du travail (BAR) à la police des transports des CFF. Celles-ci règlent entre autres les engagements dans les trains de supporters.
- Les BAR pour le personnel des trains ont été renégociées. Le comité central ZPV a jugé le résultat des négociations comme
- positif (contact.sev n° 15). Le comité a accepté ce résultat.
- La CCT de la Zentralbahn est également prête à signature. Celle-ci s'inspire fortement de la CCT en vigueur depuis 2009. La durée de validité est à nouveau de quatre ans, durant lesquels un nouveau système salarial pourra être négocié (un article suivra après la signature).
- Le SEV a décidé de suivre recommandations de l'USS en ce qui concerne les votations du 23 septembre: oui au nouvel article sur la formation musicale, non à l'initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite » et oui à l'initiative populaire sur la protection contre le tabagisme passif.
- Le comité a décidé de participer à la grande mani-
- festation de l'industrie le 22 septembre. Plusieurs centaines de membres devraient y participer (voir pages 6 et 7);
- La direction a informé de l'acquisition d'un nouveau logiciel de comptabilité, avec lequel le SEV pourra tenir une comptabilité analytique qui fournira une meilleure transparence des coûts.

# re selon le comité

#### Nouveau montant de base

La cotisation de base s'élèvera donc à 30 francs 40 au lieu de 28 francs. Les tarifs réduits (moitié, quart et huitième) augmentent en proportion. S'ajoutent les diverses cotisations des sous-fédérations et sections.

Aroldo Cambi compte sur 900 000 francs de plus de recettes, ce qui entraînera un résultat d'exploitation positif et donnera de plus une marge de manœuvre pour un développement des prestations en faveur des membres.

Peter Moor/Hes

Pétition de la VPV Lausanne

### **Centralisation: attention!**

La VPV Lausanne a réussi à réunir 168 signatures en un temps record, pour demander aux CFF de revoir leur projet de centralisation du service des finances. ajouté que la diversité était de mise et souhaitée. Il a souligné qu'il s'agissait d'un thème général aux CFF et non spécifique aux finances, dont ils allaient discuter lors des séances de direction.

« On demande une certaine mobilité », a expliqué Radon, ce à quoi Daniel Froi-

devaux a répondu qu'on peut aussi avoir des échanges sans forcément se déplacer! Bien vu puisque Andreas Haller a souligné que le homeworking était tout à fait possible dans le cas présent. Attention à ce que ces promesses ne restent pas vaines .... Hes



Daniel Froidevaux, secrétaire syndical SEV, Roland Schwager, président VPV, Jean-Bernard Egger, président de la section VPV Lausanne, Georges Radon, responsable des Finances aux CFF, Andreas Haller, responsable du personnel au sein des Services centraux, et Claude Ispomante, collaborateur à Lausanne.

L'inquiétude était assez vive à Lausanne à fin juin au sein du service des finances. La cause? Un projet de centralisation à Berne. La VPV Lausanne a réagi de suite par une pétition, remise le lundi 27 août à la direction à Berne.

Les services des finances de Lausanne, Zurich, Bâle, Olten, Lucerne et Bellinzone sont touchés par ces mesures. Georg Radon a précisé, à la réception des signatures, qu'une germanisation n'était pas du tout à l'ordre du jour (mais on note tout de même que les six membres du team de direction SSO Finances sont de culture germanophone!). Andreas Haller a

#### **EXPLICATIONS DE DANIEL FROIDEVAUX**

En quoi les changements prévus par les CFF touchent-ils les collègues de Lausanne?

La centralisation dans un shared service organisationnel (SSO) du domaine accounting des finances a pour conséquences des déplacements de poste de Lausanne à Berne. Cela entraîne la suppression du service de proximité pour de nombreux chefs de projets de la division Infrastructure. A l'avenir, ceux-ci devraient s'adresser au SSO à Berne avec sans doute souvent des partenaires différents et peut-être même pas connus.

### Quelles sont les demandes formulées par les signataires de la pétition?

La demande est simplement de ne pas centraliser mais de garder le service de proximité qui ne devrait pas mettre en cause l'uniformisation des procédures sur l'ensemble du groupe, objectif annoncé par la direction des CFE.

#### BARRAUDMÈTRE

#### L'été de la castagne

Pour certains, l'été rime avec détente. Malheureusement, cette période n'a pas vraiment été détendue pour nombre de collègues. Cet été peut même recevoir un titre spécial: l'été de la castagne. Il semble que le beau temps n'ait pas eu d'effets

positifs sur certains « clients ». Les agressions sur le personnel se sont multipliées dans l'ensemble de la Suisse romande. La palme revient certainement à la région lausannoise où plus de 30 agressions ont été recensées par le SEV.

Dans les discours, tous les acteurs s'accordent à dire en chœur : chaque agression est une agression de

trop. Magnifique, non? Mais au-delà

des belles paroles, que faire pour endiguer ces agressions? Si la réponse était simple, le problème n'existerait pas. Il s'agit donc d'explorer toutes les pistes possibles.

La première consiste à agir directement sur les employés à grands renforts de formation : gestion des conflits, analyse transactionnelle, etc. Au final, les employés supportent le fardeau

des agressions et cette piste est déjà surexploitée par les entreprises. Elle a surtout les limites imposées par l'imbécillité des agresseurs. La deuxième piste passe par une remise en question de l'organisation des contrôles. Parmi les modèles pratiqués, en existent-t-ils qui sont moins générateurs de conflits? Il est important que des échanges d'expériences aient lieu entre les sections SEV mais aussi entre les entreprises. Par exemple, le contrôle aux portes est-il suffisamment sécurisant pour les employés? Au vu de son caractère relativement oppressif, on peut en douter.

La troisième piste est d'ordre plus philosophique. Quelles sont les attentes des entreprises pour ce travail de contrôle? Aujourd'hui, l'orientation client est toujours présente. Toutefois, force nous est de constater, notamment avec les modifications législatives, que les compétences et les responsabilités d'ordre sécuritaire augmentent. Entre les visions « clientèle » et « contrôle », peut-être que les entreprises seront appelées à trancher plus clairement. Au vu des agressions dont sont victimes les policiers lausannois, on peut remettre en cause la pertinence d'une décision optant pour la voie sécuritaire. Face à cette situation insoluble, soyons créatifs (les patrons aiment les solutions créatives): après chaque agression, l'exploitation de la ligne concernée est automatiquement suspendue durant 24 heures. Ou alors ... nous pourrions changer le financement des transports publics et l'assurer, à l'instar des écoles, totalement par l'impôt. Un service public en somme ...

Olivier Barraud

#### **CHRONIOUE**

### Des patrons indignes

L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Union européenne, les Etats-Unis, sans parler de tous les autres pays qui observent avec énormément d'intérêt, cela fait beaucoup de monde. Tous veulent le démantèlement de l'industrie helvétique de la fraude fiscale institutionnalisée. Il n'y a évidemment rien à redire au fait que dans ces pays, aussi démocratiques que le nôtre, les citoyens appelés à se serrer la ceinture ne soient plus d'accord de voir les plus riches des leurs esquiver leurs obligations fiscales sur les conseils illégaux de banquiers suisses soutenus à fond par la majorité politique qu'ils subventionnent. Il faut rappeler le cas de Konrad Hummler (contact.sev du 11 avril), ex-président de l'ex-banque Wegelin (banque qui avait repris la clientèle américaine de l'UBS pour tenter de « dédouaner » cette dernière banque face au fisc américain), ex-membre de la Banque nationale suisse, ex-président des banquiers privés suisses, ex-président du plus prestigieux quotidien national Neue Zürcher Zeitung. Et surtout héros auto-proclamé de la Lutte universelle contre l'Impôt grâce au Secret bancaire. Au printemps dernier, il a été pris en flagrant délit d'illégalité par le fisc américain. Evidemment quand un personnage d'une telle ampleur, au sommet de son arrogance, est surpris la main dans le sac, c'est toute la Suisse qui en subit les conséquences. Nous commençons d'en voir les effets aujour-

Le Conseil fédéral rame et s'efforce de négocier des accords bilatéraux avec chacun des pays.

Apparemment, il ne s'agit plus de sauver le secret bancaire « rem-

part inattaquable de la fraude fiscale organisée ». Ce secret bancaire là semble à l'agonie (c'est une excellente chose, en particulier pour le bon fonctionnement de la démocratie). Avec les USA et nos voisins européens de plus en plus remontés (et simultanément nos partenaires commerciaux essentiels), il faut bien trouver un accord pour l'avenir et un autre pour régler la facture du passé. Le rapport de force ne nous est pas favorable. La Suisse est seule, mais elle le veut ainsi. Par exemple, son droit fiscal unique au monde, qui exclut la poursuite pénale du fraudeur (dans le pire des cas, il ne peut subir qu'une amende, en toute discrétion et certainement négociable selon les appuis qu'il peut s'offrir), annonce clairement la couleur. De plus, avec la crise de la finance mondiale et le rôle joué par les deux grandes banques internationales porteuses de l'enseigne « Suisse », dont la principale, l'UBS, a été sauvée ultérieurement par l'Etat, la responsabilité de ce dernier sur le plan international est tota-

ler / Banque Wegelin en a rajouté une couche ...
Au fait, qu'en est-il des poursuites à l'égard du banquier « combattant juré de tous les fiscs » Konrad Hummler ?
Son cas fait-il partie du paquet à négocier

le. Et l'épisode Konrad Humm-

avec les

serait le

USA? Ce

comble ... En l'occurrence sa responsabilité personnelle est absolue et les autorités américaines ont sans doute déjà beaucoup de preuves pour le poursuivre. Mais, mettez-vous à leur place : elles veulent maintenant toutes les preuves et voir aussi comment le comportement anti-fisc de la banque Wegelin et de son patron omniprésent a contaminé les autres banques. La pression exercée sur les autorités suisses pour obtenir les détails de la promotion anti-fisc systématiquement organisée est donc aussi logique que justifiée. Onze banques (selon la presse) actives aux Etats-Unis sont concernées. Le sommet de l'indignité est maintenant atteint par ces banques qui, avec la bénédiction de la majorité du Conseil fédéral, donnent les noms de tous les employés anciens et actuels de leurs établissements, qui ont été en contact avec des clients américains, du conseiller personnel à la réceptionniste en passant par le portier qui leur aura appelé un taxi. Des milliers de personnes sont concernées, qui n'ont fait que leur travail et qui maintenant peuvent se trouver sous la menace de poursuites internationales. Pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas imposé au fisc américain le principe reconnu universellement de la responsabilité de l'entrepreneur, c'est-à-dire que seuls les administrateurs et les directeurs des banques pouvaient être interrogés dans un premier temps? Quant à ces derniers, qu'attendent-ils pour assumer leurs responsabilités (qui justifient leurs salaires) en se mettant à disposition des autorités américaines ? Leur comportement actuel est parfaitement indigne. Mais que dire de celui du Conseil fédéral qui les couvre?

Michel Béguelin

Beaucoup de zones d'ombre dans le programme de réduction des coûts du BLS

### Personnel BLS : pas de marge de manœuvre

Le SEV est inquiet face au programme d'économies présenté par le BLS.

Contrairement à l'entreprise elle-même, le SEV ne voit aucune marge de manœuvre au niveau du personnel. Des économies à ce niveau mèneraient forcément à une réduction des prestations. Or, les politiciens souhaitent un développement des prestations mais ils ne semblent

pas prêts à payer pour cela.

Le SEV s'inquiète de la situation du BLS, car le syndicat a tout intérêt à ce que le BLS soit une entreprise saine. Le personnel a déjà été fortement sollicité en matière d'augmentation de la productivité durant ces dernières années. Les mesures déjà prises (stopper les engagements, supprimer les heures supplémentaires, etc.) ont été acceptées par le personnel. Il serait maintenant franchement inacceptable que le personnel doive à nouveau passer à la caisse.

#### Responsabilité du canton

Pour le SEV, il est clair que de telles économies ne peuvent se faire qu'avec une diminution des prestations. La balle est dans le camp du canton de Berne: en tant que propriétaire et mandataire, c'est lui qui a les responsabilités dans ce dossier. Et les prestations supplémentaires devant être fournies au niveau du RER bernois doivent être prises en charge par le canton. Pas par le personnel. *SEV* 

#### <u>ÉCONOMIES DE 50 MILLIONS</u>

Le BLS a indiqué le 14 août vouloir économiser 50 millions d'ici à 2015. « Gipfelsturm », selon Bernard Guillelmon, « n'est pas un programme de suppressions de personnel, mais quelques suppressions de postes ne sont pas exclues. ». Les mesures pour 2013 seront décidées en fin d'année et les mesures pour 2014 et 2015 durant l'année 2013. Ce programme s'ajoute encore aux mesures d'économies urgentes prises début juillet pour respecter le budget 2012. Transports publics genevois (TPG)

# Trois candidats SEV pour siéger au sein du conseil d'administration

Les TPG doivent renouveler leur conseil d'administration. Les employés de l'entreprise ont droit à trois représentants. La section SEV TPG présente trois candidats prêts à défendre les droits de tous les employés des TPG!

En juin dernier, les Genevois refusaient le projet du Conseil d'Etat visant à modifier la gouvernance des régies publiques telles que les Services Industriels (SIG) et les Transports publics genevois (TPG). Ce projet voulait, entre autres, purement et simplement éjecter les représentants du personnel des conseils d'administration de ces régies.

Le funeste projet de loi ayant été balayé, l'heure est venue d'élire le nouveau conseil d'administration des TPG qui donne droit à trois sièges aux représentants du personnel. La dynamique section SEV TPG propose en toute logique trois candidats. Deux autres associations du personnel présentent également des candidatures.

Les employés des TPG ont un grand intérêt à élire les trois candidats du SEV. S'ils sont élus, ils seront soutenus de manière compacte au fil des séances du conseil d'administration par tout le comité SEV TPG présidé par Vincent Leggiero. Lors des assemblées générales de la section SEV TPG, ils pourront débattre ouvertement avec tous leurs collègues des thèmes traités au sein du d'administration. « Le conseil d'administration est une tribune que le SEV doit occuper pour défendre d'une seule voix les intérêts du personnel », a déclaré Vincent Leggiero.

Durant la campagne qui a précédé le vote cantonal sur

le projet de nouvelle gouvernance des entreprises publiques, au sein des TPG, le SEV a été le seul syndicat à se battre pour dire non à ce projet néolibéral. C'est donc en toute logique que la section SEV TPG présente les sortants Hassane Bel Hammar et François Sottas, ainsi que le nouveau Gérald Sautaux. Trois candidats pour les trois postes réservés aux représentants du personnel au sein du conseil d'administration.

Alberto Cherubini

Collège électoral 1 et 2, liste No 1

#### Collège électoral 3 et 4, liste Nº 2

# **Bel Hammar**

Hassane Bel Hammar siège depuis 2007 au conseil d'administration des TPG en qualité de représentant des cadres et du personnel de l'administration, collège 1 et 2. Né le 16 mai 1956, il travaille aux TPG depuis plus de 28 ans en qualité de responsable du secteur ingénierie électronique. « Je suis candidat pour défendre les intérêts de l'entreprise et de mes collègues. Depuis le temps que je travaille aux TPG, je connais les rouages. »

### **Votez pour Hassane Votez compact pour Gérald Sautaux et François Sottas**

Gérald Sautaux est né le 8 mars 1955. Il travaille aux TPG depuis 27 ans comme menuisier au service technique. Au sein de la section SEV TPG, il est membre de la commission véhicules. « Je suis candidat pour le personnel du service technique, collège 3, parce que j'estime important de combattre le développement de la sous-traitance et de maintenir ainsi que de valoriser le savoir-faire que nous avons au service technique. »

François Sottas siège depuis 2007 au conseil d'administration des TPG en qualité de représentant du **personnel d'exploitation**, collège 4. Né le 27 juin 1959, il travaille aux TPG depuis 24 ans comme conducteur de bus et de tram. « Je suis candidat pour défendre les droits de mes collègues et les intérêts de l'entreprise, notamment dans le cadre du projet du Grand Genève. »



Hassane Bel Hammar.



Gérald Sautaux.



François Sottas.



7) Nous participons et mobilisons les collègues pour le 22 septembre, car nous sommes aussi concernés par le thème de la manifestation. 66

Giorgio Tuti, président SEV

Le SEV prendra part à la grande manifestation nationale du 22 septembre à Berne

# « On s'oppose aux pressions exercé

La manifestation du 22 septembre prochain, organisée sous l'égide d'Unia, demande une place industrielle forte et créatrice d'emplois en Suisse. La manifestation devrait être un signal fort pour une CCT progressiste dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (CCT MEM), pour des places de travail sûres et pour une place industrielle suisse qui maintient ses emplois et en crée de nouveaux.

contact.sev: Giorgio Tuti, pourquoi le SEV soutient-il la manifestation de l'industrie? Les chemins de fer ne relèvent pas de l'industrie mais du service public. Les cheminots ont-ils vraiment à aller manifester dans la rue pour les salariés de l'industrie?

Giorgio Tuti: La mani-

festation du 22 septembre concerne l'industrie en première ligne, mais il s'agit aussi de la Suisse, ses emplois et les conditions de travail. Le SEV est un syndicat solidaire. Lorsqu'on nous a demandé si nous participions, la réponse a été claire : bien sûr, nous participons et nous mobilisons les collègues pour le 22 septembre, car nous sommes aussi concernés par le thème de la manifestation. Une place industrielle forte en Suisse assure et crée des places de travail, non seulement dans l'industrie mais aussi dans d'autres branches en lien direct ou indirect avec la production industrielle, comme le trafic marchandises par exemple. Il en va également de la CCT et du partenariat social. En tant que syndicat du personnel des transports, nous avons grand intérêt à voir les négociations de la CCT MEM se conclure avec un résultat qui amène des améliorations pour les collègues. Car une bonne CCT MEM assure également de bonnes conditions d'engagement de

nos collègues travaillant dans le secteur industriel des entreprises de transports publics, comme par exemple ceux qui sont employés dans les ateliers industriels. Un mauvais résultat des négociations entraînerait une pression sur ces conditions d'engagement en majeure partie incluses dans les conventions d'entreprise. Et c'est précisément cela que nous voulons empêcher.

# La manifestation pour l'industrie a pour objectif de lutter contre les détériorations des CCT car les conditions de travail subissent des pressions massives. Y a-t-il de telles pressions dans le domaine des transports publics ?

Un syndicat se doit de se défendre contre des détériorations des conditions d'engagement, donc des CCT. La force des syndicats dans cet exemple de l'industrie sera très visible puisque le 22 septembre participera le SEV mais aussi syndicom, le SSP et PVB, qui montreront leur soutien aux travailleurs de l'industrie, contre les démantèlements en tous genres, pour une CCT MEM et pour une place suisse forte! Mais les syndicats ne sont pas les seuls à travailler ensemble, les employeurs le font également. Lors des dernières négociations pour la CCT CFF, nous avons en permanence été confrontés à des comparaisons avec l'économie privée, en particulier bien sûr là où les conditions de travail sont canton de Berne actuellement avec le BLS, on voit bien qu'on coupe dans le budget des trans-

## >>> Ne nous faisons pas d'illusion, dans les transports publics non plus, il n'y a pas de cadeaux. 66

clairement plus mauvaises dans le privé. Ne nous faisons pas d'illusion, dans les transports public non plus, les employeurs ne font pas de cadeaux. Et cela concerne tous les collaborateurs, même ceux des transports publics.

#### Les menaces de suppressions de postes de travail sont aussi un thème de la manifestation. Dans les transports publics, on n'a pas à avoir peur vu le développement, non ?

Les transports publics ne sont pas une branche en crise, on le voit bien dans les discussions sur le financement et le dévelopdes infrapement structures ferroviaires (FA-IF). Pour pouvoir faire face aux énormes augmentations des 30 prochaines années, il faut investir environ 42 milliards de francs. On parle d'augmentation de 60 à 70 %, aussi bien au niveau des marchandises qu'au niveau des voyageurs. Il est clair qu'il n'y aura donc pas moins de personnel à l'avenir. Mais attention: en regardant ce qui se passe, par exemple dans le

ports publics. On veut davantage de prestations en payant moins. Et c'est au BLS de regarder comment faire. Le SEV a déjà exprimé son avis: nous n'accepterons pas de suppressions d'emploi et nous nous opposerons aux pressions croissantes que ce soit sur les places ou sur les conditions d'engagement. Donc, oui, on peut être confrontés à des menaces de suppression de postes.

#### Combien de personnes participeront à cette manifestation et parmi eux, combien de membres SEV ?

La manifestation est organisée par Unia, et je ne peux pas m'exprimer à leur place. Mais je peux m'exprimer pour le SEV: nous participons et mobilisons les membres avec le soutien des sous-fédérations. Nous attendons quelques centaines de collègues. Nous serons bien visibles et on nous entendra, contre les démantèlements, pour une bonne CCT et pour une place industrielle forte en Suisse.

Questions : Peter Anliker/Hes

#### NOUS COMPTONS SUR TOI!

#### La manifestation nationale « Pour une place industrielle forte et créatrice d'emplois en Suisse » aura lieu le 22

sorte et creatrice d'emplois e Suisse » aura lieu le 22 septembre à Berne. Début à 14 h sur la Schützenmatte. Fin de la manifestation vers 16 h sur la Place fédérale avec un concert de « Stiller Has ».

Annonce-toi auprès de ta section jusqu'au 15 septembre ou par mail à demo@sev-online.ch.

# Trajet jusqu'à Berne avec les trains suivants: Bellinzone à 9 h 36 Genève à 11 h 45 Lausanne à 12 h 20 Fribourg à 13 h 04 Bâle à 12 h 31 Olten à 12 h 59 Zurich à 12 h 32 Neuchâtel à 12 h 37 La Chaux-de-Fds à 12 h 13 Delémont à 12 h 42 Sion à 11 h 24 Martigny à 11 h 20

Des collaborateurs SEV seront présents en gare de Berne pour montrer le chemin jusqu'à la Schützenmatte. Mets tes habits de travail et/ou la veste SEV, ta casquette et n'hésite pas à prendre des drapeaux. Du matériel sera également mis à disposition sur la Schützenmatte au stand SEV.

#### 7

# INTERVIEW

es »



Giorgio Tuti, président SEV, lors de la manifestation du 19 septembre 2009 sur la Schützenmatte.

#### TROIS QUESTIONS À WERNER SCHWARZER

#### « Si nous réussissons à nous mobiliser, nous pouvons donner un signal fort pour le maintien des places de travail »

contact.sev: Werner Schwarzer, l'entretien du matériel roulant dans les ateliers Industriels des CFF a-t-il encore un avenir?

#### Werner Schwarzer\*:

Oui, c'est clair! L'entretien technique est un domaine passionnant. Nous veillons à avoir un matériel roulant sûr et fiable, pour les clients bien sûr mais cela représente également une plus-value indéniable pour l'entreprise.

Ne serait-il pas plus logique d'externaliser

#### l'entretien à des entreprises privées spécialisées ?

Je ne veux pas critiquer les entreprises privées, car j'ai travaillé dans le domaine privé avant d'entrer aux CFF. Mais c'est tout à fait logique de conserver l'entretien du matériel roulant au sein des CFF et de pouvoir ainsi tout faire avec ses propres employés. Cela garantit l'indépendance vis-àvis du fabricant et est économiquement également plus intéressant!

Qu'attends-tu de la manifestation du 22 septembre ? Les transports publics doivent être renforcés en Suisse et les politiques doivent s'engager dans ce sens. Si nous réussissons à nous mobiliser, nous pouvons donner un signal fort pour le maintien des places de travail !

\* Werner Schwarzer, 56 ans, est président central de la sous-fédération du personnel technique (TS), qui résulte de la fusion entre APV (sous-fédération du personnel ouvrier) et RM (sous-fédération du personnel de l'entretien du matériel roulant) qui a eu lieu en 2009. Cette sous-fédération représente les intérêts d'environ 2700 membres. Schwarzer est membre SEV depuis 1982. Il est serrurier métallurgiste de formation et a été maître artisan aux ateliers de Zurich et membre de la WAV (association des employés des ateliers) dont il a été président dès 1989. Depuis l'intégration de cette association à RM en 2000, il est devenu président central de cette sous-fédération. Les membres TS sont les travailleurs de l'industrie du SEV et sont donc les principaux concernés par la manifestation



nationale du 22 septembre et ses revendications. *pan/Hes* 

Neuchâtel, votation cantonale du 23 septembre

# Un OUI fort au RER et à son TransRun

Le peuple neuchâtelois est appelé à voter sur le projet du Réseau Express Régional neuchâtelois (RER), dont le TransRUN constitue le maillon fort. Si le OUI l'emporte, le RER et le TransRun seront opérationnels en 2022.

« Appelée Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN), l'agglomération neuchâteloise reliera les pôles économiques entre eux, améliorera la gestion des services et des prestations, favorisera la réforme des structures cantonales, stimulera les régions voisines. Forte de plus de 120 000 habitants, elle aura le poids nécessaire pour exister sur la scène nationale et européenne. Mais l'agglomération neuchâteloise ne peut se développer sans des infrastructures de transport modernes et performantes. Le RER. dont le TransRUN est le maillon fort, lui donnera son ossature et sa vitalité. » C'est en ces termes que le Conseil d'Etat neuchâtelois situe le contexte de la votation cantonale du 23 septembre prochain sur le projet du RER dont le TransRun sera la pièce maîtresse.

Temps de parcours entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds réduit de moitié

Le TransRUN prévoit la construction d'une liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, avec arrêt unique à la nouvelle gare de Cernier. Ainsi, la distance par le rail entre les deux villes passera de 29,5 km à 16,7 km. Le temps de parcours entre les deux villes sera réduit de moitié.

#### 10 raisons pour voter OUI au RER

Les partisans de transports publics forts comme le SEV et l'ATE mettent en avant dix bonnes raisons pour que le peuple neuchâtelois vote OUI au RER le 23 septembre prochain.

- Réduction des temps de parcours à l'intérieur de tout le canton (p. ex. 14 min. entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds au lieu de 29 soit 15 de moins, 4 trains/h; 46 min. entre Gorgier/St-Aubin et Le Locle au lieu de 1 h 33 soit 47 min. de moins, 2 trains/h; 57 min. entre Fleurier et La Chaux-de-Fonds au lieu de 1 h 19 soit 22 min. de moins, 2 trains/h).
- Augmentation importante des cadences: tous les quarts d'heure un train entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et inversement. Ça signifie qu'on n'a plus besoin de regarder l'horaire!
- Amélioration de l'accessibilité du canton depuis le Plateau suisse et vers la France.
- Connexion du Valde-Ruz au RER grâce à une nouvelle gare à Cernier où convergent aujourd'hui déjà toutes les lignes de bus.
- Réduction des coûts d'exploitation pour les collectivités publiques (canton et communes) grâce au tracé

plus court permettant une meilleure utilisation du matériel roulant et à l'augmentation des recettes (davantage de voyageurs dans les trains).

Meilleure répartition entre la route et le rail qui permettra d'éviter le creusement d'un deuxième tunnel routier sous la Vuedes-Alpes (actuellement Neuchâtel a le moins bon rapport modal de Suisse en trafic interville : 90 % route, 10 % rail. Après : 70 % route, 30 %

Amélioration de la cohésion cantonale.

- Occasion unique d'une participation fédérale au financement (CFF et Confédération).
- Impact réduit sur les surfaces agricoles et la nature en général.
- Conservation du tracé de l'ancienne ligne. AC

# « Un financement plus cadenassé que ça tu ne peux pas ! »

Lundi soir 20 août à La Chaux-de-Fonds, la salle du Club 44 était trop petite pour accueillir un nombreux public venu écouter le Conseil d'Etat in corpore (du moins ce qu'il en reste puisque le

vacant par Jean Studer n'a pas encore été repourvu). Le gouvernement neuchâtelois bat campagne pour la votation du 23 septembre prochain sur le TransRUN, pièce maîtresse du fu-

siège laissé

tur RER neuchâtelois. Parmi le nombreux public, il y avait Serge Vuilleumier, député PS et membre SEV, un ardent défenseur du TransRUN.

Serge Vuilleumier.

contact.sev : Après ce débat

entre la population de La Chaux-de-Fonds et le Conseil d'Etat, quelle est ton impression ?

**Serge Vuilleumier :** Dans le haut du canton, le Conseil d'Etat vient en pays

conquis. Nous avons tous tout à gagner avec ce futur RER. peut On dire que dans la salle il n'y a pas d'opposition.

As-tu appris quelque chose de



Oui, la campagne pour cette votation s'accélère. J'ai appris que le dimanche 9 septembre il y aura une chaîne de solidarité entre le haut et le bas du canton avec jonction à la Vue-des-Alpes.

C'est étonnant que dans une salle pleine à craquer le projet RER fasse l'objet d'une telle unanimité, car sa gestation n'a pas été facile et son financement a fait couler beaucoup d'encre.

Notre canton a les moyens de se le payer ce futur RER. Sur un budget de fonctionnement cantonal de grosso modo 2 milliards de francs, le coût du RER s'élèvera à 0,6 % du budget, soit 12 millions de francs par année ou, pour faire simple, sur 100 francs de dépenses cantonales, 60 centimes serviront à financer la construction du RER. Les communes, les CFF et la Confédération compléteront ce financement. Un financement plus cadenassé que ça tu ne peux pas!

> Propos recueillis par Alberto Cherubini

### LA NOUVELLE ENTREPRISE ANNONCE LA COULEUR



La récente fusion entre les TN (Transports publics du Littoral neuchâtelois) et les TRN (Transports régionaux neuchâtelois) a donné naissance aux Transports publics neuchâtelois. Jeudi 16 août, la nouvelle entreprise unifiée du canton a présenté son nouveau logo: TransN. Petit à petit, le matériel roulant revêtira sa nouvelle couleur vert pomme. L'identité visuelle de l'entreprise fusionnée s'illustrera également par de nouveaux uniformes pour le personnel de conduite et de vente, dès la fin de l'année. Les pantalons, les jupes, les pull-overs, les vestons et les parkas seront bleu marine, les polos et les chemises gris. Une touche de vert sera apportée aux polos, cravates et foulards.

TransN jouera un rôle majeur dans la mise en place du RER Neuchâtelois
La présentation de l'identité visuelle de l'entreprise a été effectuée à Cernier, lieu symbolique où sera aménagée la gare intermédiaire du TransRUN, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, d'où partiront plusieurs lignes de bus qui irrigueront le canton.

AC

772 nouveaux apprenants

# Relève assurée dans le monde des transports

La communauté de formation Login réunit davantage d'apprentis que l'année passée.

772, dont 623 en Suisse alémanique, 108 en Romandie et 41 au Tessin. Ce sont 38 jeunes de plus qui ont entamé début août leur apprentissage dans le domaine des transports, par rapport à 2011.

Login propose chaque année quelque 700 places d'apprentissage. Les besoins en relève se font particulièrement sentir dans le domaine de la construction de voies ferrées. Login a mis au concours environ 80 places pour l'été 2013 et a introduit des mesures innovantes telles que le «recrutement express» afin de faire découvrir le métier aux écolières et écoliers.

Les apprentis s'attellent déjà à leurs premières tâches au cours de la semaine d'introduction. « L'autonomie se trouve au cœur de notre modèle de formation global. Elle est stimulée dès la semaine d'introduction avec la pédagogie par l'expérience, mais également avec nos Junior Teams tels que les gares pour apprentis CFF et BLS. Par ailleurs, Login encourage ses apprentis à effectuer des séjours linguistiques ou des semestres d'échange », comme l'explique Michael Schweizer, chef Formation de base à Login. « Notre taux de réussite d'environ 97% reflète du qualité la l'enseignement. »

comm.

#### **IMPRESSUM**

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 937 ex. (total 46 039 ex.), certifié REMP au 6.12.2011

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

**Rédaction:** Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

#### Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58 Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

**Annonces:** Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Pré-presse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 13 septembre 2012.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 6 septembre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 3 septembre à 10 h.

#### **INFO SEV ASSURANCES**

# La prestation de libre passage du 2<sup>e</sup> pilier

Par « prestation de libre passage », il faut entendre la prestation de sortie qui revient de droit à la personne assurée au moment de la dissolution des rapports de travail et de la sortie de l'institution de prévoyance. Dans ce contexte, la loi parle de cas de libre passage et exige qu'aucun cas de prévoyance (vieillesse, invalidité, décès) ne soit survenu antérieurement. Depuis 1995, la Loi fédérale sur le libre passage (LFLP) réglemente les prétentions des assurés dans les cas de libre passage et stipule entre autres:

- qu'en cas de changement d'employeur, la prestation de sortie qui vous est due doit être versée à l'institution de prévoyance de votre nouvel employeur;
- que si vous n'occupez pas de nouveau poste après la dissolution des rapports de travail, la prestation de sortie qui vous est due doit être soit affectée à une police de libre passage soit versée sur un compte de libre passage.

Quand pouvez-vous demander le paiement en espèces de la prestation de libre passage ?

Vous pouvez demander le paiement en espèces de la prestation de libre passage dans les cas suivants :

- Vous quittez définitivement la Suisse et vous n'avez pas de domicile dans la principauté du Liechtenstein. Depuis le 1er juin 2007, vous ne pourrez plus obtenir le versement en espèces des prestations de libre passage, si vous vous établissez dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Islande et y êtes soumis à la prévoyance obligatoire pour la vieillesse, le décès et l'invalidité.
- Vous vous installez à votre compte et n'êtes plus soumis au régime obligatoire de la prévoyance professionnelle.
- La prestation de sortie est inférieure au montant annuel de vos cotisations personnelles.

Dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, les personnes assurées qui disposent de leur pleine capacité de gain peuvent demander une mise en gage ou un versement anticipé de la totalité ou d'une partie de leur avoir de vieillesse dans l'optique de financer un logement pour leurs propres besoins. Lors de sa séance du 1er juin 2012, le Conseil fédéral a adopté un train de mesures concernant les crédits hypothécaires, il a été fixé qu'une part minimale de fonds propres sur la valeur de nantissement, ne provenant pas de l'avoir du 2e piller (versement anticipé et mise en gage), est requise. Cette part minimale s'élève à 10% de la valeur de gage.

De plus, la dette hypothécaire doit être amortie à hauteur des 2/3 de la valeur de nantissement de l'immeuble en l'espace de 20 ans maximum. Cette mesure, concernant les crédits hypothé-

caires, est entrée en vigueur le 1er juillet 2012. Avant cette date, les opérations de crédit initiées peuvent encore être conclues aux conditions prévues pendant un délai transitoire de cinq mois, sans que les directives ne s'appliquent à ces opérations.

Comment devez-vous procéder pour obtenir le paiement en espèces de votre prestation de libre passage ?

Le montant de votre prestation de libre passage est indiqué sur votre certificat de prévoyance.
Le consentement de votre conjoint / partenaire enregistré, et l'authentification officielle des signatures sont impératifs pour le paiement en espèces de la prestation de libre passage.

Comment pouvez-vous placer la prestation de libre passage ?

La loi restreint la liberté de placement des avoirs de libre passage. Si votre prestation de libre passage est supérieure au montant néces-

saire pour le rachat des prestations réglementaires complètes dans votre nouvelle caisse de pensions, ou si vous ne vous assurez pas auprès d'une nouvelle caisse de pensions, vous avez le choix entre deux solutions:

- conclure une police de libre passage avec une protection de prévoyance; ou
- ouvrir un compte de libre passage avec ou sans dépôt de titres.

La solution optimale dépend de vos objectifs et de vos besoins personnels. La couverture d'assurance et le montant du capital tout comme la durée de placement et la tolérance au risque sont des critères décisifs pour placer de façon optimale sa prestation de libre passage.

Quand pouvez-vous résilier votre police ou votre compte de libre passage ?

Vous pouvez conclure une police ou ouvrir un compte de libre passage au plus tôt cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite, si aucun événement assuré ne survient avant. Les dispositions qui s'appliquent aux versements en espèces sont les mêmes que celles qui régissent le paiement en espèces des prestations de libre passage.

En outre, une police ou un compte peuvent être résiliés sur demande de façon anticipée dans les cas suivants :

- vous avez droit à une rente entière de l'assurance invalidité (Al) et aucune prestation n'est assurée pour le risque d'invalidité;
- à l'âge ordinaire de la retraite ou au plus tôt cinq ans avant ou au plus tard cinq ans après l'âge ordinaire de la retraite.

Vincent Di Blasi conseiller financier IAF SEV Assurances coopérative



Vincent Di Blasi.



>>> Malgré leurs limites, il est important pour les employés de pouvoir être utile. 66

Filippo Stalder, responsable d'Anyway Solutions à Quartino.

Une douzaine de cheminots travaillent dans la sellerie d'Anyway Solutions à Quartino – en réintégration

# Astucieuse alternative à l'Al

Une année après la signature d'un accord entre les CFF et le SEV pour la création des places de travail protégées, les premiers effets se font sentir. Les postes de travail pour personnes à capacité réduite augmentent. Pour renvoyer l'ascenseur, le SEV a octroyé un mandat exclusif à la sellerie d'Anyway Solutions située au Tessin.

a zone industrielle de Quartino dans la plaine de Magadino : des bâtiments à toit plat anonymes se succèdent, les différentes enseignes des entreprises également. La sellerie d'Anyway Solutions s'y trouve, très discrète. Il s'agit d'un des six ateliers de production du programme des CFF fournissant des places protégées. Onze hommes y travaillent sous la responsabilité de trois selliers de formation. Ils produisent aussi bien pour les CFF que pour le privé, parfois de grandes séries parfois des pièces uniques.

#### Le client SEV

Une délégation du SEV, composée du président Giorgio Tuti, de la secrétaire régionale Françoise Gehring et du secrétaire syndical Jérôme Hayoz, a visité la sellerie pour une occasion bien particulière: actuellement il y est produit un sac en cuir pour le SEV, qui pourra être gagné dans le cadre du concours de recrutement 12-12-12 (voir page 12). Le SEV donnera d'autres mandats à Anyway Solutions, pour participer activement à la réintégration. La visite avait également pour objectif de dresser un premier bilan intermédiaire une année après la signature d'un accord à propos de places de travail protégées. Giorgio Tuti a été impressionné : «C'est un travail remarquable qui est fourni ici, aussi bien pour les personnes concernées directement que pour la communauté!»

Il y a bien sûr des différences d'opinions inévitables entre les CFF et le SEV mais ici, l'engagement des CFF dans le domaine de la réintégration sert de modèle au niveau national. « Les CFF prennent leurs responsabilités, ce qui d'après moi devrait être automatique, mais ce n'est malheureusement pas souvent le cas », a expliqué Giorgio Tuti.

Bien trop souvent les employeurs se dérobent à leurs responsabilités sociales et envoyent les gens à l'assurance-invalidité, lorsqu'ils ne peuvent plus fournir les prestations attendues.

#### La dernière chance de rester dans le monde du travail

Filippo Stalder, responsable de l'atelier, confirme qu'il s'agit là de la dernière possibilité pour les personnes concernées de rester dans le monde du travail au quotidien. « Pour la plupart, c'est important de pouvoir se sentir utile malgré les limites physiques qu'ils connaissent », souligne-t-il.

Stalder travaille aux CFF depuis une année et demie. Il

petite entreprise. Puisqu'il n'y a plus guère de selleries au Tessin, il y a pas mal de mandats qui arrivent de l'extérieur, par exemple la police cantonale tessinoise, l'entreprise régionale de transport

"">" C'est un travail remarquable qui est fourni ici, aussi bien pour les personnes directement concernées que pour la communauté. "">Giorgio Tuti, président SEV

était auparavant au Département de la défense et était membre du comité de l'Association du personnel au Tessin. Quand sa place de travail a été remise en question et que son chef lui a expliqué qu'il devrait peut-être aller travailler à Sarnen, il a passé à Anyway Solutions.

Avec une fierté bien visible, il nous présente sa

Fart, mais aussi des privés arrivant avec des souhaits particuliers. « Nous sommes alertes et pouvons réagir à très court terme ! »

#### **Mandats CFF**

Tandis que les CFF sont quasi les seuls clients des autres ateliers Anyway Solutions, ici leurs commandes ne repré-



Fausto Lauber coud le logo SEV sur un morceau de cuir.



Claudio Devittori coud l'ourlet de la bandoulière.



Angelo Caldelari est affairé avec les protections pour la vue des cabines de pilotes des Re 420.

# DOSSIER



Activité intense à la sellerie d'Anyway Solutions : les machines à coudre tournent à plein régime.

sentent que les deux tiers du volume de travail. En ce moment sont produits les quelques 2000 étuis pour les nouveaux smartphones du personnel des trains.

La sellerie ne fait pas de démarchage à proprement dit car ce serait politiquement délicat, puisque l'entreprise est soutenue indirectement par de l'argent public. C'est tout simplement le bouche à oreille qui amène des clients privés.

#### Convaincre par la qualité

« Nous avons convaincu par notre qualité », souligne Elmar Perroulaz, directeur d'Anyway Solutions.

Il se souvient des débuts: « Il y avait beaucoup de scepticisme quant à donner des mandats à des personnes à capacité réduite, également à l'interne des CFF!» Cela a changé entretemps: « Nous n'avons jamais déçu les clients et cela s'est dit. »

Le collaborateur responsable des commandes ne doit plus vendre son produit, puisqu'il est déjà bien occupé à traiter les demandes qui arrivent directement.

#### Des absences plus nombreuses

Si possible, le personnel administratif d'Anyway Solutions est également exclusicomposé vement de personnes en réintégration: « Nous avons par exemple des personnes arrivées chez nous après un burn-out; il n'y a pas la même pression ici et ils arrivent à travailler à leur pleine valeur », explique Perroulaz. Filippo Stalder fait par contre observer que la sellerie présente quelques

Suite en page 12



C'est bon pour le climat de travail : ici on mange ensemble à midi et l'équipe s'occupe elle-même du repas.

Suite de la page 11

particularités qui la différencient des autres entreprises. On doit compter sur un assez grand absentéisme dans la planification. Les douleurs ressenties, qui ont précisément amener ces collaborateurs à abandonner leur profession d'origine, ne disparaissent pas pour autant. Ils sont parfois très diminués dans leurs capacités.

C'est pourquoi Stalder met également une grande importante à l'atmosphère familiale qui règne dans l'atelier : ici on mange ensemble un repas simple préparé par un collaborateur. A chacun son tour de cuisiner. Le jour de la visite du SEV, c'était ragoût et purée avec salade. On avait alors demandé au meilleur cuisinier de préparer le menu, puisqu'il y avait des invités ...

Peter Moor/Hes

#### EXCLUSIVITÉ: DES SACS EN CUIR SEV D'ANYWAY SOLUTIONS COMME PRIMES SPÉCIALES

Ce sac d'une valeur d'environ 300 francs n'est pas à vendre. On peut par contre le gagner dans le cadre de l'action de recrutement 12-12-12. Ceux qui auront recruté au moins huit nouveaux membres d'ici la fin de l'action auront droit à leur sac « SEV de luxe » en cuir. Pour l'instant, on ne le trouve



Le sac SEV en pièces détachées.

encore qu'en pièces détachées mais les travaux vont bon train à Quartino, dans la sellerie d'Anyway Solutions, pour terminer à temps ces sacs en cuir de veau noir. « Il s'agit d'un sac de haute valeur, exclusif, pour lequel nos ouvriers travaillent avec plaisir et grand soin », souligne le responsable de la sellerie, Filippo Stalder.

Pour le recrutement, utilisez le talon en page 17.



Du cuir de veau souple et élégant, avec le logo SEV : Filippo Stalder nous montre de quoi aura l'air le sac SEV.

Elmar Perroulaz dirige depuis huit ans le programme Anyway Solutions des CFF

# Lorsque le corps dit « ça suffit »

Anyway Solutions offre actuellement du travail à 90 personnes mais une augmentation du nombre de personnes occupées est prévue.

contact.sev: Il y a une année, les CFF et le SEV ont signé un accord sur des places de travail protégées. Est-ce que quelque chose a été fait depuis lors?

Elmar Perroulaz : La position des CFF est plus déterminée désormais. Nous nous sommes forcés à avancer dans ce domaine.

#### Quelle est la position de la direction à propos d'Anyway Solutions ?

Aussi bien Andreas Meyer que le président du Conseil d'administration Ulrich Gygi soutiennent ouvertement le programme. Nous sommes donc clairement mandatés, sinon cela ne fonctionnerait pas.

#### D'où viennent les gens qui travaillent à Anyway Solutions?

La plupart ont eu des jobs durs physiquement auparavant et quelques-uns viennent des métiers typiques des chemins de fer comme des agents de train par exemple. La plupart arrivent chez nous car ils sont usés physiquement, ceux qui arrivent en raison d'un accident sont beaucoup moins nombreux.

## Anyway Solutions fête ses 10 ans d'existence. Comment le programme a-t-il évolué ?

Tout a commencé aux ateliers à Dulliken. Puis sont venus d'ajouter le nettoyage des textiles à Zurich-Altstetten, les révisions à Renens, la sellerie à Quartino et finalement les révisions à Winterthour. Une équipe admi-

nistrative se trouve à Berne, pour Anyway Solutions mais également chargée d'autres dossiers par les CFF. Dernière nouveauté: nous nous occupons des toilettes à la gare de Stadelhofen.

#### Quelle est la prochaine étape ?

Un atelier de sérigraphie est en train d'être mis sur pied à Lyss, où nous produirons des dépliants pour les gares. Cela est arrivé de façon totalement inattendu : le four-nisseur actuel des CFF se retire des affaires et nous avons pu reprendre les machines. Cela montre bien la flexibilité de notre gestion : nous avons pu prendre des décisions rapides. Et c'est une solution qui sert à tous : nous pourrons accepter des mandats de l'extérieur, comme à la sellerie de Quartino.

Le développement du programme est ainsi terminé?

Nous allons analyser les besoins, car l'évolution suit la demande. Nous travaillons avec une stratégie à 5 ans. Notre objectif : 120 postes de réintégration.

#### Le relèvement de l'âge de la retraite aux CFF augmentera la demande.

En tous cas, ça ne diminuera

#### Les gens sont plutôt sceptiques en arrivant à Anyway Solutions ou reconnaissants?

Au début, c'est souvent dur, car ils savent bien que c'est leur dernière possibilité de pouvoir travailler. D'autres sont contents d'être libérés des pressions de la production. Avec le temps, la reconnaissance prime clairement sur la frustration.

Y a-t-il des gens qui retourne dans le système « normal » ? Plus. Au début il n'y avait pas



d'Anyway Solutions

encore la limite inférieure de 50 ans pour accéder au programme. Il y avait donc des personnes qui auraient dû rester bien trop longtemps. Ils sont retournés à leur travail d'origine. Aujourd'hui, ce n'est plus le but, même s'il y a quelques cas. Nous cherchons plutôt à travailler sur la durée : nous devons être un partenaire fiable pour nos clients. Interview : pmo/Hes

### Commission migration

Samedi 1<sup>er</sup> décembre Olten

Congress-

Samedi 8

septembre

hotel

Journée de la commission migration

Commission féminine

Cofem - groupe ro-

Durant cette journée, dont de plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement, nous pourrons compter sur la participation de Doris Bianchi, experte en assurances sociales auprès de l'USS. Commission migration

Rendez-vous dans le hall de la gare de

Lausanne entre 9 h 30 et 10 h. Une

petite marche facile est prévue (terrain

Pour la Cofem, Danièle Dachauer

(portable 079 262 87 71 )

#### Mercredi septembre

#### 9 ħ 45 rendez-vous devant le

Restaurant

Mercredi

septembre

Buvette du

FC La Sagne

19

du Cerf.

Develier

#### ■ PV Jura

Visite du musée Chappuis-Fähndrich

Sortie d'automne

■ PV Neuchâtel

Sortie d'automne

Vu le succès remporté lors de la sortie 2011, le comité vous propose la visite du musée Chappuis-Fähndrich à Develier, chez notre ami Jean, cheminot retraité membre de la PV Jura.

Bus n° 12 départ de Delémont 9 h 23 Develier arrivée 9 h 33. Pour ceux qui se déplacent en voiture, parcage devant le restaurant du Cerf. Un apéro vous sera servi après la visite.

A midi, possibilité de dîner au restaurant du Cerf, menu du jour 16 frs, qui peut être suivi d'un jass l'après-midi. La section prend en charge la visite du musée ainsi que l'apéro. Merci de vous inscrire auprès du président Pierre Ac-kermann, tél. 032 422 48 35 ou par courriel à pack@bluewin.ch jusqu'au samedi 14 septembre 2012. Préciser : visite du musée, repas au restaurant. Avec les amicales salutations du comité. Le secrétaire : Oscar

### Sections

Jeudi 30 août Dès 16 h

**■ GESTL** 

mand

Course surprise

Ouverture

La cave vous propose les actions suivantes:

- Epesses Blanc du Petit Versaille, la bouteille à Fr. 11.-.
- Epesses Blanc du Petit Versaille, 50 cl à Fr. 7.50.
- Petite Versaille Rouge, 50 cl à Fr. 9.-.
- Rosé Vaudois, la bouteille Fr. à 7.50.
- Fleurie 2009 à Fr. 10.-.

plat).

Dans la limite de stock disponible. Réservez d'ores et déjà la date du 28 septembre pour notre grande ouverture de la cave de 15 h à 22 h, avec le repas surprise de notre cuisinier Ueli.

Nous vous attendons nombreux pour un moment de détente chaleureux mais au frais à la cave.

Votre comité GESTL

Dimanche septembre Refuge de Valeyres

■ VPT Nord vaudois

Grillade familiale Travys

Et n'oubliez pas le 15 novembre: assemblée générale à la cabane de l'Ecaille à Yverdon-les-Bains.

Christophe Burgy, président

**Ieudi 20** septembre

Marche facile de deux heures dans le district de la Glâne, de Romont à Siviriez

La buvette du FC La Sagne est située à 20 minutes de marche de la gare. La course a lieu par n'importe quel temps. Le local est chauffé, si nécessaire. Chaque participant apporte son pique-nique. Des grils sont à disposition. L'apéritif, la soupe aux pois et le café sont offerts. L'utilisation du local étant gratuite, il est recommandé d'acheter les boissons auprès du cantinier. Prix modérés. Un transport sera organisé entre la gare de La Sagne et la buvette pour les personnes handicapées. Pas d'inscriptions nécesssaires.

Horaire: Neuchâtel dép. 10 h 32, La Chaux-de-Fonds arr. 10 h 59, dép. 11 h 02, La Sagne arr. 11 h 16. La Sagne dép. 17 h 42, La Chaux-de-

Fonds arr. 17 h 56, dép. 18 h 01, Neuchâtel arr. 18 h 29. Titres de transport individuels.

A bientôt. Le comité

La commission d'animation de la PV

Fribourg vous invite à une balade par

des chemins méconnus de Romont à

Siviriez en passant par Billens, Hen-

Mercredi 5 septembre

17 h Olten Restaurant Buffet (Gare)

■ SBV section Police des transports

Assemblée des membres

Tous les membres sont cordialement invités. Les excuses sont à faire parvenir au président.

#### Pensionnés

#### Mardi 11 septembre

Des 11 h 15 Geneveyssur-Coffrane Hôtel des Communes

#### PV Neuchâtel

Assemblée des membres

Programme: dès 11 h 15, apéritif facultatif; 12 h, dîner, salle à manger au rez-de-chaussée. Menu: salade, plat du jour, dessert. Prix : 20 francs, sans les boissons. Café offert par la section. 14 h 30 : assemblée générale, salle du 1er étage. Ordre du jour statutaire. Le comité compte sur votre présence. Les membres-amis et les épouses sont les bienvenus. Pour le dîner, inscriptions obligatoires auprès de Michel Quartier, Vy d'Etra 52, 2000 Neuchâtel, tél. 032 753 53 70 jusqu'au 7 septembre dernier délai. Le comité

#### Jeudi 13 septembre

14 h Bienne Restaurant Romand Chemin du Parc (Place centrale)

#### ■ PV Biel/Bienne

Assemblée d'automne

Ordre du jour statutaire avec élection du comité. Mme Katharina Stucki, directrice des ressorts formation, sport et services de Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland sera parmi nous comme invitée du jour. Mme Stucki répondra volontiers à toutes vos questions sociales. Nos nouveaux membres sont également cordialement invités. R. Fl.

#### ■ PV Fribourg

nens, Villaranon. Rendez-vous à 9 h 45 en gare de Romont. Aller: • Bulle, dép. 9 h 20, Romont

arr. 9 h 37. • Fribourg dép. 9 h 25, Romont arr. 9 h 43 (interrégio) • Payerne dép. 8 h 30, Romont arr. 9 h 34 (régio). Retour : Départ de Siviriez par bus au 01 de chaque heure en direction de

Romont. Chacun se munit de son titre de transport. Park and Ride en gare de Romont (Fr. 6.- pour la journée). Repas de midi en commun, vers 12 h 30 à l'auberge du Lion d'Or à Siviriez pour le prix de Fr. 24.- par personne. Au menu: Salade mêlée escalope cordon bleu - frites et légumes – tranche glacée. Les personnes ne voulant pas rester pour dîner, nous quittent à l'arrivée à Siviriez, à indiquer lors de l'inscription. Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi, mais doivent également s'inscrire. Le verre de l'amitié sur le parcours ainsi que le café au repas de midi sont offerts par la Section.

Inscription obligatoire pour la marche et le repas de midi jusqu'au vendredi 14 septembre auprès de Jean-Bernard Michel, tél. 026 470 25 26, ou Maggy Mchel, tél. 026 475 17 62. Cette sortie a lieu par n'importe quel temps. Au plaisir de vous rencontrer! La CA

#### DÉCÈS

**Teresa Bertholet,** veuve d'Edmond, Cossonay-Ville; décédée le 1<sup>er</sup> août dans sa 80<sup>e</sup> année. PV Vaud.

Samuel Bürki, adjoint à la direction de la gare de triage retraité, Lyss: décédé le 13 août dans sa 76° année. PV Biel/Bienne.

Vanna Dafflon, veuve de Paul; décédée le 10 août dans sa 97e année. PV Genève.

Jean-Pierre Delessert, Territet-Veytaux; décédé le 16 août dans sa 74e année. VPT VMCV.

Rina Gruaz, veuve d'André, Valvasone (Italie); décédée le 20 juillet dans sa 90e année. PV Vaud.

Iris Lenz, veuve de Hans, Bienne; décédée le 11 août dans sa 91e année. PV Biel/Bienne.

Hassan Ouled Sghaier, employé d'exploitation retraité, Lausanne; décédé le 29 juin dans sa 55° année. PV Vaud.

Michel Pernet, monteur de voies, Sierre; décédé le 8 août dans sa 86e année. PV Valais.

Pierre Ruchet, chef d'équipe de manœuvre retraité, Ecublens VD; décédé le 28 juillet dans sa 73° année. PV Vaud.

Elisabeth Steiner, Lyss; décédée le 30 juillet dans sa 94e année. PV Biel/Bienne.

### **CONCOURS**



#### PRIX SEV-CJ 2012

La section syndicale VPT du Jura CJ-Mt-Soleil vous informe que le PRIX SEV-CJ est relancé pour l'année 2012.

L'ensemble des salariés, y compris les non-syndiqués, les cadres et collègues de Transfair, sont invités à y participer.

Les buts de ce PRIX SEV-CJ est d'impliquer davantage chaque collaborateur et collaboratrice et ainsi, de contribuer autrement à la bonne marche de l'entreprise.

#### Les buts sont :

- trouver une nouvelle recette ou une source d'économie;
- rendre nos transports plus attractifs;
- améliorer l'image des CJ;
- impliquer positivement les employé(e)s au sein de l'entreprise.

Les formulaires sont à votre disposition dans les locaux de service de Saignelégier, Tramelan et Bonfol. Le délai pour l'envoi de vos suggestions/propositions est fixé au 12 octobre 2012 à l'adresse suivante : Commission PRIX SEV-CJ, M. Hervé Divernois, rue des Esserts 14, 2345 Les Breuleux.

RAPPEL: l'employé(e) peut faire parvenir son idée à l'adresse mentionnée, avec mention: Concours Prix SEV-CJ. Afin de garantir l'anonymat, l'idée placée dans une enveloppe ne comportera pas son expéditeur. Une deuxième enveloppe plus petite et fermée contiendra, le nom, l'adresse et la fonction de l'auteur. La commission ad hoc se charge de la numérotation et de la confidentialité des courriers envoyés. En principe, les récompenses sont remises en fin d'année civile lors des soirées d'informations du personnel.

Section SEV VPT du Jura

#### Loisirs

#### **Vendredi 14 sept.** 11 h Golfclub

La Largue Mooslargue

#### ■ USSC – Golf

Tournoi 18 trous – championnat USSC Informations supplémentaires l'adresse courriel gof@svse.ch.

Samedi 27 octobre 9 h 30

Halle de

Lucerne

Bruch.

■ USSC Badminton

17e tournoi amical

Jouer du badminton avec plaisir pour tous. Réunion annuelle de badminton après le tournoi. Informations auprès de Vicenzo Trifari, 079 661 13 09, ou www.ussc.ch.

#### **COURRIER DES LECTEURS**

#### Agrandissement de la gare de Lausanne

Comme cheminot et syndicaliste, je voudrais réagir au commentaire de Monsieur M. S. Prin, chroniqueur au quotidien «24 heures», paru dans l'édition du 17 août dernier. La plus grande stupidité du projet d'augmentation des capacités du nœud ferroviaire lausannois réside dans la fermeture du dépôt des locomotives, alors qu'à Zurich, le dépôt, lui aussi situé à proximité de la gare, a été maintenu. A Lausanne toutes les locomotives ont été chassées du dépôt. Aujourd'hui elles rouillent sur les voies de triage à Denges. L'entretien de celles-ci est limité au strict minimum et les pannes sont fréquentes. Les avaries de ces machines engendrent des suppressions de trains et des incidents d'exploitation. Le plus spectaculaire fut celui du 16 août dernier. Cent trains furent supprimés entre Genève et Lausanne! (Le Temps du 17 août). Mais le plus grave est le silence des directions syndicales qui n'ont pas dénoncé l'absurdité de la fermeture du dépôt des locomotives, pour ne pas faire ombrage à leurs camarades socialistes du gouvernement vaudois, qui ont soutenu l'idée de construire le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts à la gare de Lausanne. Le projet d'allongement des quais va se faire en supprimant une voie de transit, alors que la fréquence des convois sera

portée à quinze minutes, dans toutes les directions. A l'évidence c'est un projet minimaliste. Une nouvelle gare souterraine pour le trafic RER s'impose, comme ailleurs, en Suisse alémanique. Dans la banlieue zurichoise, le bâtiment historique de l'ancienne fabrique Oerlikon a été déplacé de plusieurs dizaines de mètres pour la correction des voies CFF. A Lausanne, les CFF affirment qu'il n'y a pas d'autre solution que la démolition du Guest-house, vénérable construction «belle époque» rénovée avec soin. Enfin, qualifier les membres du Collectif-gare de pseudo-spécialistes et d'éternels passéistes est trop facile. La même stratégie de communication fut utilisée pour disqualifier ceux qui s'étaient opposé au démantèlement des réseaux de tram, dans les années 60. Vous savez la suite, Lausanne et Genève reconstruisent, au prix fort, se qu'elles avaient détruit dans le passé. Pour le syndicaliste que je suis, déplorer la fermeture du dépôt CFF de Lausanne n'est pas la recherche d'une gloire éphémère, comme le prétend M. S. Prin, mais une révolte contre tant d'incohérence. Pour les cheminots romands, le dépôt de Lausanne était synonyme de centre de compétence, même dans les compagnies privées vaudoises. Les chefs de traction allaient compléter leur formation, par un stage de conduite au dépôt de Lausanne! Jean-Claude Cochard, Les Avants, août 2012

der Stadt Zürich

# Gesucht: LeiterIn Vertriebssysteme.

Ihr künftiger Chef bewirbt sich bei Ihnen auf www.vbz.ch/jobs



Genève

# Le deuxième volume de l'Histoire des transports publics dans le canton de Genève est sorti de presse

L'ouvrage de Gilbert Ploujoux traite de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, jusque vers 1945-1950. Le chapitre consacré au personnel de la Compagnie genevoise des tramways électriques va assez dans le détail, particulièrement l'importante grève de 1902.

L'année passée, notre journal contact.sev avait signalé dans son numéro 13 la parution du premier volume de l'Histoire des transports publics dans le canton de Genève au XIX<sup>e</sup> siècle rédigé par notre collègue Gilbert Ploujoux. Le volume 2 vient de sortir de presse. Il aborde le XXe siècle avec la création de la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE), une compagnie qui, avec ses 125 km de lignes, va exploiter le plus grand réseau de Suisse. Deux conflits mondiaux et la crise économique des années 30 vont mettre son exploitation et son parc de matériel à rude épreuve.

Les personnes intéressées par l'histoire locale découvriront la complexité des relations entre la CGTE et l'Etat. L'impact politique, social et économique de l'évolution du réseau des transports publics est analysé. L'emprise grandissante de la voiture, au détriment des trams, est no-



Le rond-point de La Jonction lors de la grande grève de 1902. Aucun trottoir à l'arrêt du tram et une maréchaussée encore équipée du bicorne.

#### L'AUTEUR EST MEMBRE SEV



Gilbert Ploujoux, 68 ans, est membre du SEV depuis 1963. Mécanicien-électricien de formation, il a travaillé aux TPG où il a été tout à tour ouvrier, chef du service des automates à billets, chef de dépôt et réviseur interne.



Le Rondeau de Carouge en 1950 du temps de la CGTE, avec à gauche un convoi voyageur à destination de Moillesulaz et à droite un convoi marchandise avec un tracteur et un wagon tombereau des CFF chargé sur un truck.

tamment évoquée. Le livre permet de répondre à certaines questions concernant, entre autres, les conditions de travail. Sans oublier de prendre en compte des sociétés de transports n'ayant jamais fait l'objet de travaux jusqu'à aujourd'hui, telles que les taxis, la société d'autobus Jura-Salève, la compagnie du chemin de fer Genève-Veyrier et les Mouettes genevoises. Les trois lignes de chemins de fer du canton n'ont pas été oubliées et le rôle qu'elles ont joué dans le développement régional est également étudié.

L'amateur ferroviaire y trouve de quoi satisfaire sa curiosité, notamment avec les plans du matériel roulant et la description de toutes les séries de tramways et d'autobus. Pour le simple curieux, les nombreuses photos reproduites montrent une Genève en grande partie disparue.

Sur plus de 400 pages se déroule une tranche importante de la vie genevoise de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'impression en quadrichromie permet de mieux faire revivre l'atmosphère de l'époque. Richement illustré, cet ouvrage peut faire l'objet d'un cadeau apprécié.

Gilbert Ploujoux planche déjà sur la suite. Deux autres volumes sont en préparation: le volume 3 couvrira la 2<sup>e</sup> partie du XX<sup>e</sup> siècle; le volume 4 la période contemporaine. Au terme de ces publications, cette *Histoire des transports publics dans le canton de Genève* sera une véritable encyclopédie.

AC

### CET OUVRAGE EST UNE VÉRITABLE MINE D'INFORMATIONS

Ce deuxième volume de l'«Histoire des transports publics dans le canton de Genève» totalise 428 pages reliées au format 23 x 31 cm, avec couverture en carton. Impression en bichromie et quadrichromie en grande partie pour l'illustration. La plupart des documents sont inédits. Plans de tous les tramways, trolleybus et autobus.

Vu la situation durant la période 1939–1945, un chapitre traite particulièrement des lignes entourant Genève dans le contexte politique de cette période, ces lignes étant primordiales pour le ravitaillement de la Suisse.

De plus amples informations sont disponibles sous le site **www.agmt.ch** 

Prix de l'ouvrage : 96 francs, port en sus. Commande à passer auprès de l'Association genevoise du musée des tramways, Case postale 5465, 1211 Genève, 11 Stand ou via le site www.agmt.ch.



Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 23 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmungen der Schweiz. Für unseren Bahnhof Worblaufen suchen wir per 1. Dezember 2012 oder nach Vereinbarung einen

#### Mitarbeiter Verkauf (m/w), 80 - 100%

Sie beraten unsere Kundinnen und Kunden zu Angeboten des Libero, der S-Bahn Bern sowie zum übrigen Sortiment des schweizerischen oder internationalen öffentlichen Verkehrs. Dazu steht Ihnen eine moderne Infrastruktur (PRISMA) zur Verfügung.

Wir wenden uns an eine kundenorientierte Persönlichkeit mit ausgeprägtem Verkaufsflair. Sie verfügen über eine Ausbildung als Bahnbetriebsdisponentin oder haben eine kaufmännische Ausbildung in der öV-Branche absolviert. Ihre Muttersprache ist Deutsch, weitere Sprachkenntnisse sind von Vorteil.

Wir bieten eine abwechslungsreiche Tätigkeit in einem engagierten Umfeld. Hans Haldimann, Leiter Betriebsführung, Tel. 031 925 55 01, hans.haldimann@rbs.ch, steht Ihnen bei Fragen gerne zur Verfügung. Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

Regionalverkehr Bern-Solothurn

www.rbs.ch • info@rbs.ch



Die Gewerkschaft des Verkehrspersonals SEV mit gegen 45 000 Mitgliedern sucht für die Nachfolgeregelung per sofort oder nach Vereinbarung

# Gewerkschaftssekretär/in 80 – 100% im Regionalsekretariat St. Gallen

Als unsere neue Mitarbeiterin/unser neuer Mitarbeiter betreuen Sie unsere Mitglieder und wahren deren Interessen in den Bereichen SBB und konzessionierte Transportunternehmungen. Sie bereiten Verhandlungen mit den jeweiligen Unternehmen vor und führen diese durch, pflegen Kontakte zu öffentlichen Ämtern und Stellen und leisten Einzelfallbetreuung. Unsere Sektionen unterstützen Sie tatkräftig bei Ihrer gewerkschaftlichen Tätigkeit und bei der Mitgliederwerbung.

Für diese abwechslungsreiche und anspruchsvolle Tätigkeit setzen wir gewerkschaftliche Erfahrung, Berufserfahrung in einer Non-Profit-Organisation oder berufliche Erfahrung in einer Unternehmung des öffentlichen Verkehrs voraus.

Sie können sich durchsetzen, arbeiten selbstständig, sind initiativ, flexibel und bereit, sich mit grossem Engagement für das Wohl unserer Mitglieder einzusetzen. Ihre Muttersprache ist Deutsch mit guten Französischkenntnissen. Ihr Arbeitsort ist St. Gallen.

Engagierten Persönlichkeiten bieten wir ein spannendes Arbeitsumfeld und fortschrittliche Anstellungsbedingungen.

Sind Sie interessiert? Ursula Lüthi, Personalleiterin, nimmt gerne Ihre vollständige Bewerbung bis 14. September 2012 entgegen.

SEV, Steinerstrasse 35, 3000 Bern 6, ursula.luethi@sev-online.ch. Weitere Auskünfte erteilt Giorgio Tuti. Präsident SEV. 031 357 57 57.

Mehr über den SEV erfahren Sie unter www.sev-online.ch.

#### Conseil de santé des drogueries suisses

# La santé buccale Des soins pour la bonne bouche

Presque tout le monde souffre un jour ou l'autre de mauvaise haleine. Ces mauvaises odeurs peuvent avoir de multiples origines. Dans la plupart des cas cependant, elles sont imputables à l'alimentation, à une hygiène buccale insuffisante, en particulier dans les espaces interdentaires, à des dents défectueuses ou encore à des caries. Autant de facteurs qui créent un terrain favorable à la prolifération des bactéries.

Sachant que la mauvaise haleine est essentiellement provoquée par la prolifération des bactéries dans la bouche, il ne faut pas se contenter de se brosser soigneusement les dents. Une bonne hygiène buccale comprend également les gestes suivants:

- \_ utiliser un grattoir à langue. Cet instrument permet d'éliminer en douceur les bactéries indésirables tapies à l'arrière de la langue.
- \_ les chewing-gums, bonbons et autres pastilles naturelles à la chlorophylle alcalins et sans sucre peuvent être utiles pour neutraliser les acides après un repas ou une cigarette.
- \_ se rincer régulièrement la bouche avec de l'eau ou de la tisane à la sauge ou à la menthe.
- après le brossage des dents, utiliser un produit pour gargarismes ou une solution de rinçage qui combat les bactéries responsables des mauvaises odeurs.

Difficile de remarquer soi-même que l'on a mauvaise haleine. D'autant que les autres restent souvent discrets au lieu d'en parler ouvertement. Il existe cependant une méthode pour tester sa propre haleine: souffler plusieurs fois dans un sachet en plastique. Fermer le sachet contenant l'air expiré et respirer de l'air frais pendant quelques minutes. Dès que le nez s'est habitué à l'air frais, ouvrir le sachet et respirer à l'intérieur. Voilà: le résultat est bien perceptible!

#### atout santé







Les conseils de la **droquerie** 

#### Le royaume des bactéries

Les bactéries prolifèrent volontiers dans tous les endroits sombres, humides et chauds. A l'instar de notre cavité buccale... qui abrite plusieurs centaines de souches bactériennes différentes. Leur population est généralement restreinte et notre système immunitaire est parfaitement à même de contrôler leur prolifération. Ce n'est que lorsque l'hygiène dentaire laisse à désirer que des dépôts poisseux se forment sur les dents (plaque dentaire) et que les bactéries peuvent se mettre à foisonner sur la langue. Les substances novices libérées par les bactéries (notamment des acides qui attaquent l'émail) peuvent alors provoquer de graves inflammations des gencives, de la cavité buccale et même du pharynx.

#### vitagate.ch

Un clic quotidien pour votre santé.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant ce sujet sur la plate-forme de santé: www.vitagate.ch/fr/objectif\_sante/sante\_buccale



Association suisse des droguistes Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3 Téléphone 032 328 50 30

#### **BON CHF 10.–**

#### Vibrations soniques efficaces



Nettoyage intensif tout en douceur grâce à la nouvelle technologie des vibrations soniques. Brosse avec vibrations à haute fréquence – élimine particulièrement bien la plaque dentaire et nettoie parfaitement les

Rabais de CHF 10.– à l'achat d'une TRISA Impulse Sonic chez votre droguiste. Ce rabais n'est pas cumulable. Valable jusqu'au 30 septembre 2012.

#### BON CHF 10.-



#### Sensiblement meilleur

Commutateur Active-Sensitive pour un ajustage individuel (Active pour utilisation normale, Sensitive pour les gencives sensibles). TRISA Junior Plaque Clean disponible comme modèle pour enfants.

Rabais de CHF 10.– à l'achat d'une TRISA Impulse Plaque Clean ou TRISA Junior Plaque Clean chez votre droguiste. Ce rabais n'est pas cumulable. Valable jusqu'au 30 septembre 2012.

Z 0 2

#### Angle droit

### **Facebook & Cie**

La protection juridique y est confrontée.

Le terrain des réseaux sociaux est de plus en plus investi par les entreprises, qui y voient de nouveaux débouchés pour leurs produits et services. Les transports publics ne font pas exception.

Après avoir longtemps bloqué les accès internet de leur personnel, notamment pour Facebook, les CFF s'engouffrent dans la brèche des « médias sociaux ». Il n'est pas inutile de revenir sur des affaires récentes, qui ont montré que la mémoire d'internet est infaillible, mais que le comportement des internautes l'est nettement moins. Petit rappel des règles élémentaires de comportement sur la toile. Peut-on insulter son supérieur ou dénigrer

son entreprise sur Facebook? En aucun cas, soulignent unanimement les avocats, spécialistes des nouvelles technologies ou du droit du travail. Cela peut constituer une atteinte à l'honneur au sens du droit pénal et un motif de sanction, voire de licenciement immédiat. Tout dépend du type de propos, de leur contexte et de leur diffusion. En cas de procédure juridique, ce sera une question d'appréciation. L'employé est tenu par une obligation de diligence et de fidélité envers son employeur. La liberté d'opinion ou d'expression est un droit constitutionnel, mais critiquer sa hiérarchie sur internet représente un risque. Dans le secteur public aussi, des dispositions légales (LPers) prévoient l'obligation de garder le secret professionnel, d'affaires et de fonction. Enfin, les articles 35 à 37 de la CCT CFF en précisent les règles. Il ne faut pas dénigrer l'entreprise ou la hiérarchie sur Facebook, avant d'avoir épuisé les voies internes de signalement des problèmes.

#### Facebook et la sphère privée ?

Un message posté sur Facebook n'est pas forcément visible par l'ensemble des internautes. Relève-t-il pour autant de la sphère privée? Question délicate, car les réseaux sociaux sont à la frontière entre sphère publique et privée. Et le réseau social garde une trace de tous les messages publiés. Une phrase ou une photo, copiée/collée, pourra ensuite circuler et ainsi être vue par des personnes qui n'ont pas nécessairement accès à votre profil.

En Suisse plusieurs affaires récentes ont montré que les tribunaux sont de plus en plus souvent confrontés à ces questions. Selon les insultes publiées, des peines de cinq à quinze joursamendes ont été prononcées, sans compter les frais de justice. Ce n'est « que » la pointe de l'iceberg, car souvent des conciliations permettent de trouver un accord avant le verdict du tribunal. Ces derniers mois, l'assistance juridique SEV a aussi été appelée à intervenir pour défendre des collègues sanctionnés par leur employeur suite à des publications sur Facebook. Du « simple » avertissement au licenciement, la palette de sanctions est large. L'argument de rupture du rapport de confiance est souvent au centre de la procédure et il est dès lors extrêmement difficile de faire revenir en arrière un employeur qui a pris une sanction. En outre, souvenez-vous de ces quelques règles: la courtoisie est de mise sur les réseaux sociaux. L'usage de pseudonymes ou de faux profils est déconseillé car votre réputation en souffrira en cas de découverte de la vérité. Protégez votre sphère privée : configurez votre profil de manière restrictive quant aux droits de consultation. N'allez pas cliquer sur tout, en particulier des vidéos, car il peut être le vecteur de virus ou autres sites de hameçon-L'équipe de la

protection juridique

#### **COLLABORATEURS CFF: ON OSE!**

Les CFF veulent utiliser davantage les nouveaux médias et encouragent leurs collaborateurs à le faire (Courrier CFF du 14 août). On sait bien que les CFF souhaitent par là que le personnel fasse vivre sa page Facebook, lancée début juillet. L'accès leur est donc à nouveau autorisé, non sans avoir suivi un cours sur l'intranet à propos des médias sociaux et avoir accepté quelques règles d'utilisation. Déjà 2000 collaborateurs l'ont fait ces dernières semaines. Les vidéos de Facebook ainsi que Youtube restent interdits, pour des raisons de bande passante et de matériel informatique.

#### Cela vaut la peine d'entrer au SEV: tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste!

- Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.
- Le SEV négocie des conventions collectives de travail.
- Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.
- Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.
- Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.
- Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.
- Au SEV, tu peux t'engager.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

- Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.
- Le SEV t'informe via le journal  ${\it contact.sev}$  et le site www.sev-online.ch.
- Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.
- Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3º pilier.

Offre supplémentaire: 1 année de protection juridique Multi d'une valeur de CHF 78.—, pour les membres qui concluent l'assurance de protection juridique privée. Ne pas oublier de cocher OUI à la protection juridique privée SEV Multi (ou NON si vous ne la voulez pas). Si le NON est coché ou que les deux cases sont laissées vides, vous n'êtes pas assuré.

**X**-----

#### Règlement de l'action du 12.12.12:

- 1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 12.12.12 à l'exception du personnel professionnel SEV.
- 2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 12 décembre 2012.
- 3. En date du 12 décembre 2012, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité et les invitant à la cérémonie de remise des prix. Le cumul des prix est exclu.
- 4. Les prix attribués sont les suivants :

Quatre membres recrutés = une radio DAB «Pure one classic» ou des écouteurs «Urbanears Plattan».

Huit membres recrutés = une sacoche en cuir, design exclusif «SEV by Anyway Solutions».

Douze membres recrutés = 1 machine à café automatique Jura ENA 7 ou un iPad 3.



6. Les prix seront remis lors d'une cérémonie commune le 26 janvier 2013.



☐ Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à <i>contact.sev</i> .	Recruté par:
J'accepte les statuts et règlements en vigueur.	
Nom/Prénom:	Nom/Prénom :
Rue:	Rue:
Code postal/Lieu:	Code postal/Lieu:
Téléphone :	Téléphone:
Courriel:	Numéro de compte/IBAN:
Date:	Signature:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58

De Gimel à Rolle, en passant par le Signal de Bougy

## La Côte vaudoise et son arrière-pays

Rolle, appelée aussi la Perle du Léman, est située au bord du lac, mais la balade proposée aujourd'hui nous emmène surtout à travers, les vignes, les champs et les petits villages de l'arrrière-pays.

Voici une suggestion de randonnée de Cédric Echenard, 37 ans, mécanicien de locomotive à Genève (à mitemps) et Conseiller municipal à Rolle (Travaux, services industriels, voirie et transports publics) pour l'autre mitemps. Cédric Echenard a été caissier de la LPV Genève de 2000 à 2011 et en est actuellement le secrétaire.

Il propose de rejoindre le village de Gimel en CarPostal depuis Rolle ou Allaman–Aubonne. Ce trajet en CarPostal pouvait se faire autrefois, à la fin du 19° siècle jusqu'en 1938, en tram, puisqu'une petite ligne de 10,5 km reliait Rolle à Gimel, en



Cédric Echenard.

passant par le Signal du Bougy! Elle a dû laisser place à une ligne d'autobus en raison de l'augmentation du trafic ...

La balade se fait à travers le plateau en direction du Signal de Bougy (très bien signalé par les panneaux jaunes balades pédestres). Du Signal, un point de vue magnifique attend les visiteurs: Lac Léman et montagnes savoyardes en arrière-plan.

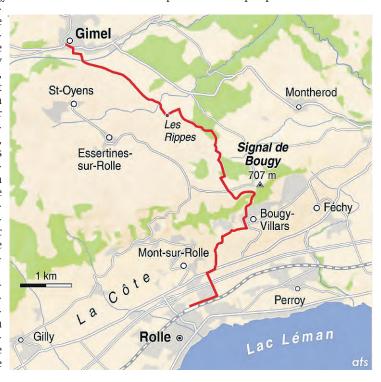
#### Lieu très prisé à tous les âges

Le Signal de Bougy, c'est le paradis pour les familles avec les nombreux jeux à disposition en plein air. De plus, il y a une ferme avec pleins d'animaux. Un restaurant, tenu par la Migros, permet de se restaurer. Davantage d'informations sur ce lieu sur www.signaldebougy.ch.

La balade se termine une heure plus tard en descendant depuis le Signal de Bougy sur Bougy-Villars, Mont-sur-Rolle et Rolle. Il existe la possibilité d'aller avec le bus au Signal de Bougy, mais il y en a très peu dans la journée. Cela sera amélioré dès le changement d'horaire du 9 décembre prochain avec la nouvelle ligne Rolle-Aubonne-Signal de Bougy.

Rolle est un petit bourg magnifique pour se balader au bord du lac via le jardin anglais (débarcadère CGN), les quais, le

château, le bois de Vernes, le camping et la plage. La distance de la balade en ville ne dépasse par les 3 kilomètres. Elle est donc idéale pour une balade digestive ou pour se mettre en appétit. A faire en complément de la première balade ou alors seule un jour un peu plus « relax ». Hes



#### PELLET PIOCHE: NOUS SOMMES ENCORE APTES À FAIRE DE BELLES CHOSES!



#### II Y A 50 ANS

### Elle dispose d'une gare que pour elle!

Une infirmière anglaise, Mme Alice Boardman, a maintenant sa propre gare de chemin de fer. Pour se rendre chaque jour à son travail distant de 16 km, elle n'avait aucun moyen de transport à part le train. Mais voilà-t-il pas que les Chemins de fer britanniques, par mesure d'économie, faisaient fermer la gare de Great Longstone, proche de son domicile. Mme Boardmann écrivit une lettre de protestation au Ministère des Transports. A sa grande surprise, on lui répondit qu'une clé de la gare lui serait remise et que chaque matin un train s'arrêterait en gare pour la conduire à son travail et un autre la ramènerait le soir à son domicile. Elle a dû promettre qu'elle téléphonerait chaque soir aux chemins de fer pour confirmer qu'elle prendrait bien le train le lendemain.

Le Cheminot, le 30 août 1962.

Chine

# Lutte pour les droits du travail

Les syndicats indépendants sont interdits en Chine. Résultat : toujours davantage de travailleurs et travailleuses mènent des grèves sauvages, afin d'obtenir des conditions de travail décentes.

La rapide croissance économique de la Chine renforce également les tensions sociales et l'insatisfaction des travailleuses et des travailleurs. Les grèves et les manifestations sauvages, toujours plus nombreuses, en témoignent. Elles ont poussé l'Etat chinois à créer des lois pour protéger les droits du travail et à instituer des systèmes de sécurité sociale. Mais, malgré quelques concessions aux exigences des employés, la politique et la législation, qui n'ont rien de démocratique, sont toujours au service du capital. La main-d'œuvre n'a pas le droit de s'organiser librement, car seul le syndicat public ACFTU est officiellement autorisé.

#### Combat fructueux

La lutte contre une norme salariale minimale à deux vitesses à Panyu, une région de la province de Guangzhou dans le sud-est de la Chine, fournit l'exemple d'une initiative de la base couronnée de succès. A Panyu, le salaire minimal n'était que de 1100 yuans – contre 1300 yuans dans d'autres régions de la province. Depuis 2011, l'organisation partenaire de Solidar, Labour Action China (LAC), lutte avec les ouvriers pour la transparence du calcul du salaire minimum et son uniformisation.

#### Une victoire rare

En février 2012, le gouvernement a annoncé, dans une déclaration officielle, le relèvement du salaire minimum à Panyu au niveau de celui de la ville de Guangzhou. Une victoire rare, d'autant plus importante qu'il y va également de la question fondamentale de la participation des travailleurs et travailleuses aux questions les concernant. Ce succès a eu un écho dans toute la Chine.

#### Victoire pour des victimes de la silicose

Depuis 2004, LAC s'engage en faveur des droits des travailleurs et travailleuses migrants, aujourd'hui quasiment privés de tout droit. En 2010 et 2011, elle est parvenue à faire exclure la société Lucky Gems du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie Basel World. Depuis lors, elle a aidé d'autres ouvriers et ouvrières refusant les conditions de travail dangereuses pour la santé dans l'industrie des pierres précieuses.

En février de cette année, au Salon international de la bijouterie de Hongkong, le deuxième plus grand salon de la bijouterie au monde, LAC a fait pression sur deux autres entreprises: Good Luck Jewelry et Worldwide Gems and Jewelry. D'anciens employés atteints de silicose les avaient attaquées en justice et ont obtenu gain de cause voilà plus d'un an. Mais Worldwide Gems n'a versé que quelques indemnités aux plaignants, alors que Good Luck a refusé tout versement et fait appel contre le jugement. Suite aux plaintes de LAC, le Salon de la bijouterie de Hongkong a exclu ces deux sociétés de son édition

#### Une première reconnaissance

Soutenus par 300 protestataires réunis devant le siège de Worldwide Gems, une travailleuse et un travailleur malades ont réclamé leurs indemnités en souffrance. Le directeur a refusé de parler avec eux, « par peur des protestataires ». Mais Worldwide Gems a, dans la foulée de cette action, formulé une offre : une indemnité de 3000 yuans (450 francs) par mois pour les personnes concernées. Comme le jugement du tribunal allouait plus de 300 000 yuans à chaque plaignant, la somme proposée était très nettement insuffisante. Ce d'autant plus qu'un des plaignants, Luo Youzhong, au dernier stade de la



En Chine, que cela soit dans l'industrie de la pierre fine ou dans les métiers du bâtiment, les conditions de travail laissent très souvent à désirer. Cependant, depuis quelques mois, des actions de protestation se font jour avec parfois quelques succès pour les travailleuses et travailleurs.

silicose, dépendait d'un apport d'oxygène pour sa survie – les 3000 yuans lui auraient à peine permis de vivre, sans même couvrir les frais de ses soins médicaux.

La télévision par satellite de Guangdong s'est intéressée à cette action. Elle y a consacré un reportage, qui a suscité un vif émoi. Peu après, le gouvernement a créé un prix pour les travailleurs et travailleuses migrants. Il a donc, pour la première fois, reconnu officiellement leur apport économique. Luo Youzhong figurait parmi les 13 personnes distinguées. Sa maladie l'a toutefois emporté le 2 juin. Suki Chung, LAC

Article paru dans le magazine Solidarité de Solidar Suisse, l'œuvre d'entraide des syndicats et du Parti socialiste suisse: www.solidar.ch Francis Blaser s'accroche à la vie grâce à la peinture et à l'écriture. Avant d'être mis à l'assurance invalidité, il était visiteur aux CFF

# Survivre malgré tout

Francis Blaser, 63 ans, a travaillé aux CFF, au service marchandises puis comme visiteur en gare de Biel-Bienne. Souffrant de solitude, il a fait une grosse dépression puis a été victime d'une attaque cérébrale. Aujourd'hui, malgré son handicap, il reste fidèle à ses deux plus douces compagnes: l'écriture et la peinture.

« Je me suis fait piéger comme dans un marécage!» Evoquant sa vie d'homme seul, Francis Blaser a écrit cette douloureuse phrase dans les premières lignes de son récit autobiographique « Le casse-tête oppressif » publié en 1993. On peut y lire qu'à l'âge de 21 ans il a quitté la ferme familiale où régnait un père tyrannique. Puis à l'aube de ses quarante ans il est tombé follement amoureux d'une jeune femme ren-

contrée lors d'un concert de musique classique. Paralysé par sa timidité, il n'a pas réussi à exprimer ses sentiments. C'est le

clash. Pour soigner sa dépression, il a consulté un psychologue et un psychiatre. Les thérapies n'ont pas donné les résultats escomptés. Il a rédigé dans son texte autobiographique ce constat amer: « De ces moments de discussion, je n'ai pu retirer que peu de fruits mûrs, presque

mangeables, me retrouvant même triste pour continuer mon chemin rocailleux : il paraît que j'étais trop exigeant dans ma vie .»

#### Attaque cérébrale

Lundi matin 20 mai 1996, Francis Blaser était allé prendre comme à l'accoutumée son service en gare de Biel-Bienne où il travaillait aux CFF comme visiteur. Dans les vestiaires il ne s'est pas senti bien. Il ne réussissait plus à parler. Le monde tournait dans sa tête. Attaque cérébrale. Dix jours de coma. Deux mois d'hospitali-

sation. Puis la rééducation pour réapprendre à bouger, à parler, à vivre ... Francis Blaser s'est remis à la peinture

**55** Ce serait trop facile de mourir. J'ai pas assez de force pour faire des conneries. ""

> et à l'écriture, ses deux douces compagnes qui ne l'ont jamais abandonné. Dans les récits « Le cœur blessé, une embolie, une attaque cérébrale » publié en 2002 et « Ma vie et le train » paru en 2003, Francis Blaser a raconté ses souffrances à visage découvert. Il a pensé au



embolie, une attaque cérébrale » (qui a été traduit en allemand) et « Ma vie et le train ».



suicide et a écrit cette phrase qu'il est allé cueillir aux confins du désespoir : « Ce serait trop facile de mourir. J'ai pas assez de force pour faire des conneries .»

#### Enfin un peu de lumière

Si l'on veut trouver un peu de sérénité chez Francis Blaser, il faut regarder ses tableaux. Autant son écriture est brute et déchirante de tristesse, autant ses tableaux sont doux et sereins. Un clown (Grock), des animaux d'une ferme, des fleurs, nous sourient. De ce sourire que Francis Blaser n'a apparemment pas connu dans la ferme de son enfance.

Alberto Cherubini





Francis Blaser est né le 30 juin resté fidèle à notre syndicat 1949. Il a grandi au sein d'une « qui m'a toujours aidé ». famille d'agriculteurs alémani-Aujourd'hui Francis Blaser vit ques installés à Chevenez près seul dans son appartement à de Porrentruy. Il a travaillé Biel-Bienne. Bilingue, il jusqu'à l'âge de 21 ans dans la s'exprime difficilement à cause ferme familiale qu'il a quittée des séquelles provoquées par en août 1970 pour entrer aux l'attaque cérébrale. CFF comme commis puis Ses livres et ses tableaux sont visiteur à la gare de Biel-Bienen vente directement chez lui : ne. Il s'est immédiatement Francis Blaser, route d'Orpond inscrit au SEV. Depuis, il est 71, 2504 Biel-Bienne.